

Niveau : 1er cycle

Durée : 2'25"

Grégoire

OUVRAGE PROTÉGÉ
PHOTOCOPIE INTERDITE
Même partielle
(Loi du 11 mars 1957)
constituerait contrefaçon
(Code Pénal, Article 425)

pour orchestre à cordes, avec partie optionnelle de Violon III

Zoltán Veres

Andante ♩ = 80

Violon I

Violon II

Violon III

Alto

Violoncelle

Contrebasse

p

p

p

9

VI. 1

VI. 2

VI. 3

Alt.

Vlc.

Cb.

mp